



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

TERMES DE REFERENCE DE LA REVISION ET DU DEVELOPPEMENT DE
CURRICULA D'UNE SELECTION DE FORMATIONS DIPLOMANTES

Octobre 2023

I. Contexte et justification de la mission

Le CESAG bénéficie d'une subvention de la GIZ pour la mise en œuvre du projet de "*Mise à niveau de dispositif de capacitation durable des agents de l'Etat sénégalais pour une administration publique tournée vers l'avenir*". L'objectif général visé est d'accroître les capacités du CESAG à contribuer à la professionnalisation des agents de l'Etat sénégalais, afin qu'ils soient capables de piloter les réformes favorables à la croissance économique et à la promotion de l'emploi pour un développement durable au Sénégal. Trois (03) objectifs spécifiques sont visés par le projet, à savoir : (i) améliorer les dispositifs de l'offre de formation continue et diplômante que déploie le CESAG au bénéfice des agents de l'Etat et du public sénégalais dans son ensemble ; (ii) améliorer l'accessibilité de ces formations à cette cible ; (iii) produire et disséminer des connaissances sur les dispositifs de formation en vue de favoriser leur amélioration continue.

En janvier 2022, le CESAG ouvrait un vaste chantier de redéfinition de ses offres de formation à la lumière des besoins émergents d'un marché de l'emploi en constante mutation, et au regard des exigences de qualité des instances internationales de reconnaissance et d'accréditation. A la suite d'un diagnostic général de sa politique et de ses offres de formation, il a entamé le processus de relecture et de refonte intégrale de certains programmes pour les adapter aux meilleurs standards de qualité. Dans cette perspective, la Direction de la Formation, des Innovations Pédagogiques et de la Vie Estudiantine (DFIP/VE) a inscrit dans son plan d'activité 2023, la révision des curricula des formations diplômantes.

Le projet GIZ, qui s'inscrit dans cette même dynamique, contribue à soutenir ces efforts entrepris par le CESAG. A travers ses trois (3) composantes, le projet GIZ s'attaque ainsi, entre autres aux défis d'adéquation du contenu et des approches pédagogiques des formations diplômantes et continues du CESAG, aux besoins de compétences requises par les réformes en cours au sein de l'administration publique. A cet effet, le projet a inscrit dans son plan de travail, la révision et le développement de certains programmes diplômants du CESAG qui suscitent l'intérêt des agents de l'Etat.

En effet, les compétences en Management Public sont en pleine évolution, appelant une mise à jour profonde des pratiques de gestion et l'adoption de nouvelles technologies pour optimiser les processus et les services, mieux gérer les ressources humaines et favoriser l'innovation et la performance organisationnelle. Dès lors, il y a lieu de repenser la formation des cadres et des fonctionnaires des administrations publiques.

A la suite d'un voyage d'étude et de benchmark effectué en Allemagne puis en France en septembre 2023, le CESAG a pu s'imprégner des bonnes pratiques et des modèles innovants inhérents au développement des capacités des agents de l'Etat en Europe. Puisant de cette expérience, et pour répondre à une demande soutenue de la part des Etats africains, le CESAG envisage d'élargir son offre de formation à trois (03) nouveaux programmes, à savoir le MBA en Management Public Africain, le Management de la Performance Publique et une licence en Management Digital Administratif. De plus, le CESAG entreprend de procéder à la révision d'une sélection de ses programmes diplômants, parmi les plus sollicités par les agents de l'Etat¹.

¹ D'après une enquête de satisfaction réalisée en avril 2023 par le projet GIZ auprès de 104 agents de l'Etat Sénégalais inscrits au CESAG entre 2016 et 2022

Pour les Termes de Référence de la présente commande, il s'agit, d'une part, de la révision du **MBA en Administration et Gestion (MBA-AG)** dont l'analyse de la plaquette a révélé qu'il est davantage tourné vers le secteur privé que le secteur public, du fait de son contenu à dominante « gestion »² ; et d'autre part, du **MBA Ingénierie et Gestion de la Formation (MBA-IGF)** qu'il convient de réviser à la lumière des besoins du marché et des avancées technologiques dans le métier.

Par ailleurs, il s'agit également du développement de trois (03) nouvelles formations diplômantes, en l'occurrence deux (02) MBA respectivement en "**Management Public Africain**" et en "**Management de la Performance Publique**" ; et une (01) Licence en "**Management Digital Administratif**".

II. Objectifs de la mission

L'objectif général visé à travers ce mandat est de renforcer et élargir la palette de formation du CESAG, afin qu'il contribue à la formation des agents de l'Etat capables de prendre des décisions éclairées, d'optimiser l'utilisation des ressources et de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces pour relever les défis socioéconomiques de leurs pays et stimuler la croissance économique. La révision et le développement de nouveau curricula de formations diplômantes du CESAG permettra par ailleurs d'adresser le défi de l'adéquation du contenu et des approches pédagogiques des formations du CESAG aux besoins actuels et émergents de compétences d'une administration publique africaine moderne et performante.

Plus spécifiquement :

la révision de deux (02) formations, le MBA en Administration et Gestion (MBA-AG) et le MBA en Ingénierie et gestion de la Formation (MBA-IGF)

- vise, entre autres, les objectifs spécifiques ci-après :
 - le diagnostic de ces programmes au regard des besoins actuels et émergents de compétence des agents de l'Etat ;
 - pour le MBA-AG, le développement d'un tronc commun au 1er semestre, et deux (02) parcours de spécialisation au 2nd, l'un en « gestion » ciblant les opérateurs du secteur privé, et l'autre en « administration publique » ciblant des agents de l'Etat ;
 - pour le MBA-IGF, l'actualisant du contenu du programme aux évolutions et nouvelles exigences de la formation, en intégrant les avancées technologiques et en favorisant l'adaptabilité ;
 - l'intégration dans les programmes révisés des aspects de digitalisation et de nouvelles méthodes pédagogiques ;
 - l'élaboration d'une note d'orientation sur les syllabi à concevoir/réviser.

La conception du MBA en "**Management Public Africain**" et du MBA en "**Management de la Performance Publique**", ainsi que d'une (01) Licence en "**Management Digital Administratif**"

- vise, entre autres, les objectifs spécifiques ci-après :

² Cf. résultats de l'étude diagnostique de la politique et des offres de formation du CESAG conduite en 2022, corroborés par la segmentation des offres de formation du CESAG effectuée dans le cadre de l'étude des dispositifs de formation du CESAG à la lumière des besoins en compétences de l'administration publique sénégalaise, commanditée en août 2023 par le projet GIZ.

- le développement des maquettes (justification, objectifs, public cible, débouchés, structure, contenu, volumes horaires, méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation...) de trois (03) nouvelles formations diplômantes, à savoir un MBA en Management Public Africain, un MBA en Management de la Performance Publique et une Licence en Management Digital Administratif ;
- l'innovation en intégrant des aspects de digitalisation et de nouvelles méthodes pédagogiques ;
- l'élaboration d'une note d'orientation sur les syllabi à concevoir/réviser.

III. Livrables attendus

A l'issue de la mission, il est attendu les livrables suivants :

- un rapport d'exécution de la mission ;
- cinq (5) maquettes de formation concernant les 2 MBA à réviser, les deux MBA à concevoir ainsi que le parcours licence à concevoir renseignant chacune sur :
 - l'attractivité de la formation révisé ou développé, sa pertinence et son positionnement par rapport aux besoins de compétence des agents de l'Etat ;
 - l'impact visé sur les étudiants et les diplômés (profil du diplômé que l'on veut former, connaissances, compétences, valeurs et attitudes attendues des diplômés, etc.) ;
 - la pédagogie à déployer (conditions d'admission, méthodes d'enseignement et d'apprentissage, tendances émergentes dans l'enseignement des modules dispensés dans la formation, méthodes d'évaluation, etc.) ;
 - le plan des cours (un tableau renseignant pour chaque unité d'enseignant (UE), les éléments constitutifs (modules), le volume horaire, le nombre de crédit ; etc.
- une note d'orientation et recommandation sur les syllabi à concevoir/réviser ;
- un Powerpoint présentant les principaux résultats.

IV. Approche méthodologique

La méthodologie adoptée privilégiera une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes, notamment, la DFIP/VE, la BDU, l'AQP3E, les Responsables des parcours ciblés, le comité pédagogique, le comité scientifique du CESAG.

Elle procédera par les étapes suivantes, sans s'y limiter :

- diagnostiquer les programmes MBA-AG et MBA-IGF à la lumière des besoins en compétences de l'administration publique ;
- réaliser une revue documentaire approfondie et tirer les meilleures pratiques du benchmarking en vue d'atteindre les objectifs visés par la mission ;
- concevoir les principaux livrables attendus en interaction avec le Comité de supervision de la mission et la comité pédagogique du CESAG
- rédiger un rapport provisoire et concevoir un fichier Powerpoint présentant les principaux résultats des travaux ;
- animer un atelier de restitution et de validation des résultats des travaux ;

- rédiger un rapport final de l'étude qui intègre les observations et amendements issus de l'atelier de restitution.

V. Délais

Le mandat s'étendra du **25 octobre au 30 novembre 2023**.

Un atelier de restitution des résultats des travaux est prévu **du 28 au 30 novembre 2023**.

Il sera possible de demander une adaptation des documents finaux.

VI. Qualification et expérience souhaitée

Pour réaliser avec qualité la mission, il est recherché un/des universitaire(s) remplissant les conditions souhaitées ci – après :

- être spécialisé en administration publique ou dans un domaine connexe ;
- avoir une expérience prouvée en conseil pédagogique, enseignement des adultes, développement de curriculum de formation, diagnostic et assurance qualité de programmes de formation, etc. le tout dans l'enseignement supérieur ;
- avoir une excellente maîtrise de la conception pédagogique, du développement de contenus, de l'articulation pédagogique ;
- avoir une bonne connaissance des normes nationales et internationales d'accréditation, des enjeux liés au développement des compétences des agents de l'Etat et les meilleures pratiques à travers le monde ;
- avoir d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

VII. Modalités de soumission des candidatures

Les dossiers de candidatures contiendront les éléments suivants :

- une lettre de candidature ;
- un CV détaillé (maximum 3 pages).

Les dossiers de candidatures complets sont reçus **au plus tard le 24 octobre 2023 à 17h00 GMT** à l'adresse **projetgiz@cesag.edu.sn**

La sélection se fera sur la base de la pertinence du profil et peut inclure au besoin un entretien.